

Québec, le 7 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

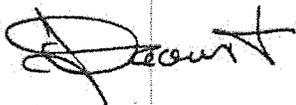
Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 10 février dernier par le député de Nicolet-Bécancour au sujet de l'achalandage des passagers et des véhicules sur les traverses Québec-Lévis, Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola, Matane-Baie-Comeau-Godbout et Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine.

Vous trouverez en annexe les données présentant l'achalandage pour les périodes de novembre 2014 à janvier 2015 et de novembre 2015 à janvier 2016.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Jacques Daoust

p. j.

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
DONNÉES STATISTIQUES

<u>PASSAGERS</u>			
			<i>Note</i>
<i>EXERCICE 2015-2016</i>	<u>nov-15</u>	<u>déc-15</u>	<u>janv-16</u>
QUÉBEC	89 126	86 718	81 372
MATANE	10 231	13 382	8 801
SOREL	47 146	48 582	46 474
TADOUSSAC	65 898	77 925	62 478
<i>EXERCICE 2014-2015</i>	<u>nov-14</u>	<u>déc-14</u>	<u>janv-15</u>
QUÉBEC	108 049	97 434	82 607
MATANE	8 466	11 043	8 796
SOREL	59 325	58 182	53 954
TADOUSSAC	70 247	81 131	62 325

<u>VÉHICULES</u>			
			<i>Note</i>
<i>EXERCICE 2015-2016</i>	<u>nov-15</u>	<u>déc-15</u>	<u>janv-16</u>
QUÉBEC	21 381	18 071	18 504
MATANE	4 876	5 470	3 978
SOREL	27 802	26 303	26 119
TADOUSSAC	41 859	44 698	37 308
<i>EXERCICE 2014-2015</i>	<u>nov-14</u>	<u>déc-14</u>	<u>janv-15</u>
QUÉBEC	29 478	23 037	19 447
MATANE	4 236	4 714	4 107
SOREL	37 626	33 920	33 188
TADOUSSAC	43 067	45 245	36 198

Note: Les données du mois de janvier sont sujettes à une validation additionnelle lors de la fermeture du quatrième trimestre couvrant les mois de janvier à mars 2016.

<p>OBJET : Pétition 20151203 – Présentée par le député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge, concernant l'élargissement de la route 112 entre Saint-Hubert et Chambly</p>	<p>OBJECTIF DE LA NOTE : Pour signature du ministre</p>
--	--

GCO 20151203-23

RAPPEL DES FAITS

- Le 3 décembre 2015, le député de Chambly, monsieur Jean-François Roberge, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale concernant l'élargissement de la route 112, entre Saint-Hubert et Chambly.
- Cette pétition a fait l'objet de deux articles dans les journaux locaux :
 - Une citoyenne réclame l'élargissement de la Route 112 (Le Journal de Chambly, 2015-09-03)
 - Près de 1000 signataires pour l'élargissement de la Route 112 entre Saint-Hubert et Chambly (Chambly Matin, 2015-11-25)

COMMENTAIRES

La R-112 entre l'A-30 et la rivière Richelieu enregistre un débit journalier moyen annuel variant de 22 700 à 34 000 véhicules. Ce tronçon est actuellement confronté à des épisodes de congestion réguliers et atteint, par endroits, sa capacité maximale.

Les Villes de Longueuil, de Carignan et de Chambly ont entrepris au cours des dernières années de développer les terrains vacants le long de l'axe de la R-112. À terme, ces développements vont ajouter des milliers de nouvelles unités d'habitations et de nombreux commerces.

Le ministère des Transports (MTQ) a créé un comité réunissant les trois villes concernées, l'Agence métropolitaine de transport (AMT), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et le Conseil intermunicipal de transport (CIT) Chambly-Richelieu-Carignan. Une étude d'opportunité conjointe est en cours de réalisation. Elle vise à évaluer l'impact des développements à court, moyen et long termes sur la circulation de la R-112 et à déterminer les solutions de mobilité durable permettant de limiter ces impacts.

La R-112 donne accès à l'A-30, où l'on observe également des conditions de congestion. L'augmentation de la capacité routière sur cette route nationale ne représente donc pas une solution à la problématique des déplacements.

Selon les résultats préliminaires de l'étude d'opportunité, un élargissement de la R-112 accompagné d'une augmentation significative des déplacements en transport collectif ne suffiraient pas pour améliorer les conditions de circulation en automobile sur cet axe, compte tenu de l'importante croissance démographique que connaîtra la région. Ces améliorations permettraient au mieux un maintien des conditions actuelles de circulation pour les automobilistes.

Les solutions envisagées afin d'améliorer la circulation de cet axe sont des aménagements géométriques, notamment aux carrefours et le développement de mesures pour favoriser le transport collectif, incluant le covoiturage.

Le dépôt du rapport d'étude d'opportunité est prévu pour l'hiver 2016 et permettra d'orienter les décisions du MTQ et de ses partenaires en lien avec la R-112.

CONSULTATIONS

S/O

IMPACTS BUDGÉTAIRES